



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-sixième session

10-13 janvier et 7-8 février 2022

Covid-19: effets et mesures prises pour y faire face dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Résumé

La crise a eu des répercussions complexes sur les systèmes agroalimentaires, et ces effets devraient évoluer et toucher différents aspects et dimensions. À bien des égards, les pays de la région ont réussi à maintenir les chaînes d'approvisionnement alimentaire en activité et à réduire le risque de crise alimentaire. La présente note expose les enseignements tirés jusqu'à présent des répercussions économiques et sociales de la crise liée à la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région, sachant que la pandémie n'est pas terminée et que ses effets à long terme ne sont pas encore visibles.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

1. La Conférence régionale est invitée à exhorter les Membres à:
 - a) prendre note des constatations initiales concernant les effets de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires de la région Proche-Orient et Afrique du Nord;
 - b) continuer de surveiller les diverses incidences de la pandémie sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition afin d'atténuer et de réduire au minimum les conséquences à moyen et long termes, l'objectif étant de reconstruire en mieux.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@fao.org

I. Introduction

1. Alors que la pandémie de covid-19 entamera prochainement sa troisième année, ses répercussions sur l'économie mondiale restent inédites et empreintes d'une grande incertitude. Les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord¹ doivent encore lutter contre la présence et la propagation du coronavirus et de ses variants, gérer le déploiement de la vaccination et trouver un équilibre entre les mesures de protection de la santé publique et celles liées à la stimulation et à la reprise économiques. Au 1^{er} novembre 2021, on comptait 9 075 737 cas confirmés de covid-19 dans la région, et 147 747 décès².

2. Les mesures prises pour enrayer la propagation du coronavirus ont engendré de véritables difficultés économiques, dont les conséquences sur les moyens d'existence, la pauvreté et la sécurité alimentaire sont considérables et continuent de se manifester, puisque la crise sanitaire persiste et que le risque de nouvelles perturbations demeure. La grande période de confinement, qui a duré de mars à juillet 2020, est celle qui a le plus perturbé l'économie mondiale et correspond à la plus forte récession économique de l'histoire moderne. Tous les pays de la région ont dû faire face à un fléchissement sans précédent de l'économie, qui a eu pour effet de réduire les revenus, notamment dans les secteurs vulnérables tels que le tourisme, les services et les activités informelles, compromettant l'accès aux denrées alimentaires. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), entre 720 et 811 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2020, soit une hausse d'environ 118 millions depuis 2019 (si l'on se base sur la moyenne de la fourchette, à savoir 768 millions), principalement en Afrique et en Asie. D'après la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), le nombre de personnes pauvres dans 14 pays arabes devrait passer de 101,4-102,4 millions en 2019, à 114,9-120,9 millions en 2020 et à 116,3-120,4 millions en 2021.

3. Si, dans la plupart des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, le produit intérieur brut (PIB) repart à la hausse, la récession a fragilisé la situation macroéconomique de ces pays et a réduit la marge de manœuvre budgétaire dont ils disposent pour financer les mesures socioéconomiques. De nombreux pays ont dû à la fois faire face à la covid-19 et aux chocs pétroliers, les cours du pétrole, qui se sont effondrés à certains moments (en particulier entre février et avril 2020), demeurant fragiles en raison de la faible demande mondiale. Ainsi, la reprise, qui est inégale et précaire face à la propagation persistante du coronavirus et dépend de la rapidité de la vaccination, reste très incertaine, mais elle se prolongera probablement après 2022.

4. La crise a eu des répercussions complexes sur les systèmes agroalimentaires, et ces effets devraient évoluer et toucher différents aspects et dimensions. À bien des égards, les pays de la région ont réussi à maintenir les chaînes d'approvisionnement alimentaire en activité et à réduire le risque de crise alimentaire. Les mesures de confinement ont fortement bouleversé les chaînes d'approvisionnement, mais ces bouleversements ont été moins prononcés dans la région. Aux niveaux mondial et local, la disponibilité et les prix des produits alimentaires sont restés relativement stables. En outre, la production et les chaînes de valeur se sont révélées plus résilientes que d'autres secteurs économiques. Néanmoins, nombre de bouleversements causés par la covid-19 risquent de peser sur la productivité agricole, la valeur ajoutée et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au nombre des problèmes possibles figurent la baisse de la disponibilité des intrants et de l'accès à ceux-ci; la hausse des coûts de transaction tout au long de la chaîne d'approvisionnement; le ralentissement économique, qui entraîne une diminution du pouvoir d'achat et de la demande sur les marchés locaux; l'interruption des échanges commerciaux internationaux, qui nuit aux producteurs tributaires des marchés d'exportation; l'évolution des habitudes de consommation, associée à des modes de vie sédentaires et

¹ La région Proche-Orient et Afrique du Nord se compose de 18 pays, auxquels s'ajoute la Palestine, comme indiqué sur le site <https://www.fao.org/neareast/countries/fr/>. Remarque: Les informations contenues dans ce rapport sont issues de différentes sources. Dans la plupart des cas, il est question de la région que la FAO appelle «Proche-Orient et Afrique du Nord». D'autres sources mentionnent la «région arabe», qui comprend tous les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, ainsi que les Comores, Djibouti et la Somalie. Dans le présent texte, le groupe de pays auquel les informations se rapportent est systématiquement indiqué.

² <https://COVID19.who.int/>.

à des régimes alimentaires mauvais pour la santé; et, dans les pays les plus fragiles de la région, des mécanismes d'adaptation néfastes qui affaiblissent la diversité et la prise alimentaires des ménages. Ce sont les petits exploitants et les agriculteurs familiaux, les petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires, les femmes et les jeunes des zones rurales situées dans les grands pays producteurs de la région qui se heurteront le plus à ces difficultés, lesquelles sont révélatrices de facteurs de vulnérabilité et nécessitent de renforcer la résilience du secteur agroalimentaire dans son ensemble.

5. La présente note expose les enseignements tirés jusqu'à présent des répercussions économiques et sociales de la crise liée à la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région, et décrit certains des principaux effets de la crise, tout en rappelant que la pandémie sévit encore. La FAO suit et évalue en permanence les impacts de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires dans les pays de la région. Dès le début de la crise, des moyens ont été déployés pour réaliser des évaluations, dans la plupart des cas en partenariat avec les organismes ayant leur siège à Rome, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres organisations internationales, et en étroite coordination avec les autorités nationales. Les actions menées reposent également sur les informations et les données d'expérience partagées par nos États Membres situés dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, ainsi que sur tous les renseignements et toutes les données mises à disposition par d'autres sources.

II. Impacts de la covid-19 dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord

6. Les bouleversements économiques et sociaux causés par la pandémie de covid-19 ont joué sur la sécurité alimentaire dans tous ses aspects. En effet, elle a contribué à la hausse de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, et a fragilisé davantage les moyens d'existence et les chaînes d'approvisionnement alimentaire. L'insécurité alimentaire emprunte notamment des voies complexes, telles que la perte de revenus et les difficultés liées à la sécurité sanitaire des aliments, sans compter l'instabilité des disponibilités alimentaires.

7. Les impacts de la crise de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires et leur capacité d'assurer la sécurité alimentaire et d'offrir une alimentation saine pour tous peuvent être définis de manière synthétique comme étant des perturbations de l'offre et de la demande de produits agricoles et alimentaires. Du point de vue de l'offre, la covid-19 a entraîné des pénuries de main-d'œuvre, elles-mêmes causées par des restrictions concernant les déplacements internes, l'absence de travailleurs migrants ou l'adoption de restrictions les concernant. Le risque de maladie ou d'infection par le virus peut augmenter les coûts ou nuire à la productivité des activités liées à l'agriculture, à la transformation et à la distribution des aliments. En outre, la logistique relative au transport, au stockage et à la vérification des produits alimentaires est perturbée, ce qui entraîne des retards et présente des risques, en particulier pour les denrées périssables. Enfin, la crise causée par la covid-19 est venue aggraver les multiples difficultés auxquelles se heurtaient déjà les systèmes agricoles et agroalimentaires dans les pays en proie à l'instabilité et à des crises économiques et humanitaires.

8. En ce qui concerne la demande, en raison de la crise économique découlant des mesures prises pour endiguer la covid-19, la croissance s'est ralentie aux niveaux mondial et régional, pesant ainsi sur les revenus et les dépenses de consommation. Les ménages ont considérablement modifié leurs habitudes de consommation alimentaire, ce qui s'est traduit par une baisse de la fréquentation des restaurants et une hausse des achats en ligne et de la consommation à domicile. Les habitudes alimentaires pourraient évoluer vers une plus grande consommation d'aliments de base et d'aliments prêts-à-consommer, qui peuvent être conservés. De même, la perte de revenus et l'augmentation des prix ont une incidence sur la consommation et la nutrition. Les ménages pauvres sont susceptibles de réduire le nombre de leurs repas et de délaisser les aliments à forte teneur en micronutriments au profit d'aliments moins nutritifs, souvent riches en sel, en sucre ou en graisses.

9. Les gouvernements ont réagi rapidement, d'abord pour atténuer les risques de choc sur les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires, puis, à mesure que la crise se durcissait et se transformait en crise économique, pour réduire les risques sur la sécurité alimentaire et la nutrition

dans leur ensemble. L'un des principaux objectifs était de maintenir la production, la distribution et le commerce de produits agroalimentaires. Il a donc fallu exempter les acteurs et les activités du secteur agroalimentaire des mesures d'endiguement imposées au reste de l'économie, et aider le secteur en autorisant le maintien des activités et la circulation des personnes et des produits en dépit des restrictions et dans le respect des mesures visant à protéger la santé publique.

10. Les mesures de politique générale qui ont été mises en œuvre peuvent être classées en trois grandes catégories: mesures axées sur les consommateurs, mesures axées sur les producteurs et mesures axées sur le commerce et l'économie. Les mesures axées sur les consommateurs visaient à préserver la consommation et à garantir l'accès des pauvres et des personnes vulnérables aux denrées alimentaires, la crainte étant que l'insécurité alimentaire aiguë et chronique augmente. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, 70 pour cent des pays ont procédé à des transferts monétaires pour soutenir la consommation, tandis que les autres mesures prises étaient destinées à encadrer les prix, à fournir une aide alimentaire et à permettre la constitution de stocks alimentaires³. Les mesures axées sur les producteurs avaient pour but de maintenir en activité la production et la distribution au sein de la chaîne d'approvisionnement, notamment grâce aux dérogations, au crédit et à l'appui financier, auxquels plus de 70 pour cent des pays de la région ont eu recours, ainsi qu'à d'autres politiques visant à faciliter le transport, le fonctionnement des marchés et la commercialisation. Enfin, les mesures axées sur l'économie dans son ensemble englobaient aussi bien les mesures de confinement que la création d'unités interministérielles et/ou de comités techniques chargés de surveiller et d'anticiper les impacts de la crise aux niveaux national et international pour ce qui était du commerce alimentaire mondial⁴.

11. Grâce à la réactivité des gouvernements et à leur détermination à soutenir le secteur agroalimentaire dès le début de la pandémie et à éviter les mesures à l'origine de restrictions ou de distorsions, les systèmes agroalimentaires et les échanges commerciaux ont réussi, jusqu'à présent, à résister aux chocs dans le monde entier et une crise des disponibilités alimentaires a pu être évitée. Les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord restent fortement vulnérables face à l'incertitude et au risque de perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire, car ils sont des importateurs nets de denrées alimentaires. Pour autant, en raison de la perte de revenus et de la récession économique, le problème qui se pose dans l'immédiat ne concerne plus les disponibilités alimentaires mais l'accès aux denrées.

12. Si les prix mondiaux des produits alimentaires ont globalement baissé au cours des premiers mois de la pandémie, ils sont repartis à la hausse pendant environ 12 mois à partir de juin 2020. Des hausses localisées des prix de certains produits alimentaires ont touché certains pays, dont un grand nombre de pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, qui sont fortement tributaires des importations alimentaires. La plupart des pays de la région disposent de mécanismes de soutien des prix, ainsi les hausses sont absorbées par les pouvoirs publics et non par les consommateurs. En juin 2021, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a brièvement diminué pour la première fois en un an, avant de repartir à la hausse jusqu'en novembre 2021.

13. La crise causée par la covid-19 a sans doute aggravé la situation nutritionnelle et exacerbé les crises économiques, alimentaires et sanitaires, qui sont interdépendantes, bien que la situation reste opaque et que les données se fassent rares. Les principaux facteurs de malnutrition dans la région tiennent aux conflits, aux crises économiques, aux chocs climatiques et à un apport alimentaire insuffisant, lequel s'explique par un manque de connaissances en matière de nutrition et à de mauvaises habitudes, ainsi que par l'aspect pratique et l'accessibilité financière des aliments dont la teneur en nutriments est faible.

³ Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au document intitulé *Policy responses to the COVID-19 crisis in the Near East and North Africa – keeping food and agriculture systems alive: A review based on the FAO Food and Agriculture Policy Decision Analysis (FAPDA) database* (mesures de politique générale prises pour faire face à la crise de la covid-19 au Proche-Orient et en Afrique du Nord – maintenir les systèmes alimentaires et agricoles en fonctionnement: examen fondé sur la base de données Analyse des décisions en matière de politiques alimentaires et agricoles de la FAO). <https://doi.org/10.4060/cb3874en>.

⁴ *Ibid.*

14. Avant la covid-19, plus de la moitié de la population de la région n'avait pas les moyens de s'alimenter sainement. Depuis la pandémie, ce problème s'est vraisemblablement aggravé. À cause de la perte d'emplois et de sources de revenus, le pouvoir d'achat des ménages a fortement diminué, ce qui a poussé certains d'entre eux à modifier leurs choix alimentaires au détriment d'une alimentation saine et diversifiée. La covid-19 a, par ailleurs, perturbé les programmes liés à la nutrition, tels que les programmes d'alimentation scolaire, les calendriers de vaccination, la prise en charge des enfants souffrant d'émaciation, ainsi que d'autres services de santé, aggravant sans doute la malnutrition déjà aiguë dans les pays touchés par un conflit. Si les systèmes agroalimentaires ont continué à fonctionner, les efforts consacrés au maintien de la consommation alimentaire et des chaînes d'approvisionnement étaient peut-être moins axés sur l'environnement alimentaire général et les facteurs individuels qui déterminent les choix et les régimes alimentaires des consommateurs. Or, il s'agit là d'un lien indispensable entre les systèmes agroalimentaires et leurs résultats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui a été frappé de plein fouet par la pandémie, ce qui s'est traduit par des perturbations de la demande alimentaire, en particulier la modification des modes d'achat et des habitudes de consommation.

III. Impacts de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires

15. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les systèmes agroalimentaires ont dû faire face à des perturbations de l'offre et de la demande de produits agricoles et alimentaires et continuent de subir les effets de la crise sanitaire et économique engendrée par la covid-19. Au sein des systèmes agroalimentaires régionaux, les acteurs et toutes les activités relatives à la production, à la transformation et à la distribution ont fait preuve de résilience tout au long de la pandémie, ce qui a permis d'éviter une crise alimentaire de grande ampleur. Si les rapports de suivi par pays qui couvrent la période allant de mars 2020 à ce jour confirment ces résultats, ils mettent néanmoins en lumière le fait que certaines difficultés pourraient peser sur la productivité agricole, la valeur ajoutée ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

16. Il n'en reste pas moins que les facteurs de vulnérabilité propres aux systèmes agroalimentaires de la région, qui existaient avant la covid-19, subsistent et ont été davantage mis en évidence pendant la pandémie. Les petits systèmes agricoles, qui sont majoritaires dans la région, assurent plus de 80 pour cent de la production agricole régionale et les familles d'agriculteurs détiennent environ 85 pour cent des terres agricoles. Les femmes représentent jusqu'à 45 pour cent de la main-d'œuvre agricole et 40 pour cent de la population régionale vit et travaille dans des zones rurales, où habitent la plupart des pauvres. Les PME agroalimentaires emploient une main-d'œuvre importante et sont mal intégrées (tant au niveau horizontal que vertical) dans les chaînes de valeur, dont les infrastructures sont insuffisantes et la valeur ajoutée particulièrement faible. Une grande partie de la distribution alimentaire et de la valeur ajoutée, qui est réalisée de manière informelle et traditionnelle, y compris dans les centres urbains et les zones à revenu intermédiaire, se caractérise par une mauvaise gestion de la sécurité sanitaire des aliments et l'absence de normes de qualité. Malgré ce contexte, les parties prenantes du secteur ont réussi à maintenir l'activité des systèmes agroalimentaires pendant la crise de la covid-19. Toutefois, cela présente un coût socioéconomique et nécessite de s'adapter à la situation.

Petits producteurs

17. Les petits producteurs ont été frappés de plein fouet par les bouleversements découlant de la covid-19, plus particulièrement par les mesures d'endiguement prises pendant le confinement de mars à juillet 2020⁵, et ce bien que la plupart d'entre eux en aient été exemptés. Les évaluations rapides et les études de cas menées dans la région ont mis en évidence le fait que les restrictions concernant les déplacements ou les retards de circulation représentaient un problème de taille non seulement pour les producteurs eux-mêmes, mais aussi pour les marchés d'intrants, le marché du travail et les marchés de

⁵ Tous les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont adopté des mesures de confinement. De mars à juillet 2020, l'ensemble des pays ont dépassé 60 sur l'indice de rigueur: <https://ourworldindata.org/grapher/COVID-stringency-index?tab=chart&country=LBN~DZA~LBY~MRT~BHR~MAR~OMN~PSE~EGY~QAT~SAU~SDN~SYR~TUN~ARE~IRQ~YEM~JOR~KWT>.

produits avec lesquels ils sont en interaction. La baisse des revenus s'expliquerait en partie par les variations rapides des prix dues aux chocs liés à la demande sur les marchés locaux et les marchés d'exportation. Toutefois, l'un des principaux responsables reste la hausse des coûts de production et des coûts de transaction relatifs à la recherche d'intrants, de main-d'œuvre et d'autres marchés de produits ou à l'adaptation des modèles d'activité aux nouvelles conditions induites par la covid-19.

18. En Palestine, la FAO et ses partenaires mènent des enquêtes hebdomadaires auprès d'un groupe d'informateurs clés depuis la fin du mois de mars 2020 afin de recueillir des informations en direct et d'évaluer l'impact de la covid-19. Il en ressort les éléments suivants: la demande du marché s'est affaiblie et les petits producteurs peinent à vendre leurs produits; les systèmes de crédit informels sont perturbés et l'accès au financement est beaucoup plus limité; les intrants (engrais chimiques, semis, pièces détachées, aliments pour animaux, etc.) font défaut ou sont disponibles à des prix beaucoup plus élevés qu'avant la covid-19⁶. Selon l'institut palestinien de recherche sur les politiques économiques, le secteur de l'agriculture et de l'élevage devait subir des pertes s'élevant entre 5,1 et 6,2 pour cent en 2020. Le bureau central palestinien des statistiques a prévu que, la même année, les pertes enregistrées dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche par rapport à un scénario de référence sans pandémie s'élèveraient à environ 200 millions d'USD. Au Soudan, la covid-19 a accentué les difficultés engendrées par des crises naturelles et des crises socioéconomiques prolongées. Les acteurs des systèmes agroalimentaires affirment qu'ils rencontrent des difficultés en raison des restrictions relatives à la circulation et des fortes pénuries de carburant, d'intrants agricoles, de machines et de pièces détachées. En outre, les services d'appui à la santé animale et de surveillance de la santé animale ont été sensiblement réduits en raison des restrictions concernant la circulation⁷. En Égypte, les producteurs ont signalé que les salaires journaliers des ouvriers agricoles avaient augmenté de 14 pour cent en moyenne⁸. Les agriculteurs égyptiens interrogés ont dit ressentir une grande incertitude et craindre une baisse de revenus, ce qui rappelle de manière intéressante l'aversion au risque des petits exploitants et la façon dont leur perception des risques peut influencer leurs choix de production, quelles que soient les répercussions réelles de la pandémie.

19. Il reste beaucoup à apprendre et à comprendre quant à la manière dont la covid-19 a pesé sur la structure de coûts des petits exploitants agricoles, notamment en ce qui concerne les pertes de nourriture et la manière dont les familles d'agriculteurs y ont fait face. Certains rapports font état de situations où des familles ont vendu leurs biens, voire modifié leur mode de consommation pour compenser leurs pertes. On craint également que les interruptions qui surviennent au niveau des pratiques de production et de l'utilisation des intrants ne finissent par influencer sur la productivité.

Petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires

20. Les PME agroalimentaires ont été confrontées aux mêmes problèmes que les petits producteurs en ce qui concerne les restrictions relatives aux déplacements, à cause desquelles la circulation de la main-d'œuvre, des intrants et des produits a été perturbée, et les coûts de recherche et de transaction engagés pour résoudre ces problèmes ont augmenté, réduisant les bénéfices.

21. La situation des PME agroalimentaires en Iraq illustre bien les difficultés et les conséquences imputables à la covid-19 s'agissant des activités et de la pérennité des entreprises. Comme l'indique l'encadré 1, l'étude a montré que le secteur agroalimentaire se portait légèrement mieux que les autres secteurs de l'économie, mais que les activités des entreprises n'était pas complètement revenues à leur niveau d'avant la covid-19. Les PME agroalimentaires ont dû faire face à une baisse des ventes, et donc des revenus, ainsi qu'à des difficultés d'accès aux intrants de production et à la main-d'œuvre, en raison des maladies et des restrictions concernant les déplacements. À ces difficultés se sont ajoutés

⁶ Source: National agrifood systems and COVID-19 in Palestine. Disponible à l'adresse suivante (en anglais): <http://www.fao.org/2019-ncov/resources/country-profiles/en/>.

⁷ Source: National agrifood systems and COVID-19 in Soudan. Disponible à l'adresse suivante (en anglais): <http://www.fao.org/2019-ncov/resources/country-profiles/en/>.

⁸ Source: Rapid Assessment of The Impact of COVID-19 on Agriculture, Food and Nutrition Security. Disponible à l'adresse suivante (en anglais): <https://storymaps.arcgis.com/stories/a41efb8a4d8d40f1adabb5216e9b9451>.

des retards en matière de logistique et de transport qui ont fait grimper les coûts de transaction, en particulier au début de la pandémie.

22. La covid-19 a mis en évidence qu'il était nécessaire de renforcer la résilience et l'efficacité des chaînes de valeur agricoles. La situation de l'artichaut⁹ en Égypte et en Tunisie est révélatrice de la vulnérabilité des chaînes de valeur qui ne disposent pas d'infrastructures d'après-récolte ni d'installations de transformation. L'artichaut est principalement cultivé pour être exporté vers l'Espagne, l'Italie et les États-Unis. Or, lorsque la covid-19 a fait chuter la demande en mai 2020, ce qui coïncidait avec leur période de récolte et d'exportation, plusieurs groupes de petits ou de moyens exploitants se sont retrouvés sans marchés locaux de substitution, et n'étaient pas en mesure de stocker ni de transformer leurs denrées en produits surgelés ou conditionnés de plus grande valeur. En Tunisie, le revenu des producteurs a diminué de 15 à 20 pour cent, ce qui a certainement influé sur la préparation et la productivité des saisons à venir. Quoi qu'il en soit, l'artichaut reste un produit d'exportation. Les systèmes de commercialisation traditionnels et informels des produits fabriqués et consommés localement sont les plus vulnérables, car ils sont moins intégrés et moins adaptés à l'évolution de l'environnement commercial, et nombre des personnes qui y participent n'étant pas déclarées, elles ne peuvent pas bénéficier de l'aide de l'État.

Encadré 1: Étude de l'impact de la covid-19 sur les PME agroalimentaires en Iraq

La FAO, le Centre du commerce international (CCI) et d'observation de la Terre et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont conjointement mené une enquête par panel auprès de 210 PME agroalimentaires (sur un total de 851 PME, tous secteurs confondus) pour évaluer l'impact de la covid-19 sur leurs activités, leurs employés et leurs revenus au cours des années 2020 et 2021. L'enquête a été réalisée en plusieurs cycles afin de rendre compte de la situation en février 2020, soit avant la covid-19, puis en mai, septembre et décembre 2020 et en juin 2021. Les principaux résultats tirés des réponses données par les PME agroalimentaires au cours de cette période concernent:

- *les recettes*: les recettes mensuelles moyennes des entreprises interrogées ont chuté de 57 pour cent au cours de la période allant de février à mai 2020, et demeuraient en baisse de 18 pour cent en mai 2021;
- *l'emploi*: les PME ont fait face à la situation en se séparant de certains de leurs employés: le nombre d'employés à temps plein a baissé de 22 pour cent entre février et mai 2020; en mai 2021, il restait inférieur de 7 pour cent à son niveau d'avant la covid-19;
- *la continuité des activités*: ce sont 19 pour cent des entreprises qui ont déclaré en juin 2021 qu'elles risquaient de cesser définitivement leurs activités en raison de la covid-19, contre 38 pour cent en juin 2020.

Si la situation des PME agroalimentaires s'est améliorée par rapport à la période de confinement imposée au début de la pandémie, les résultats indiquent que les difficultés liées à la covid-19 sont durables, dans la mesure où la pandémie se poursuit. Par rapport à mai 2020, les PME agroalimentaires sont plus nombreuses à affirmer que certains clients ne paient pas leurs factures (38 pour cent en mai 2021 contre 26 pour cent en mai 2020), 29 pour cent d'entre elles affirment avoir réduit leurs investissements en mai 2021 (contre 12 pour cent un an auparavant), et davantage de PME déclarent fournir plus d'efforts sur le marché, avoir besoin d'indulgence quant au respect de leurs obligations financières et devoir s'approvisionner auprès de nouveaux fournisseurs.

Par ailleurs, les PME agroalimentaires interrogées sont plus nombreuses à demander aux pouvoirs publics de les soutenir dans le cadre de programmes de financement tels que des crédits à faible taux d'intérêt ou des garanties de crédit, des aides aux travailleurs indépendants et des dispositifs d'aide à l'emploi.

Source: Étude par panel IV: Impact de la covid-19 sur les PME agroalimentaires en Iraq ([disponible en anglais ici](#)). Les résultats des cycles d'enquête précédents peuvent être [consultés ici](#).

⁹ IFPRI et FAO Tunisie.

Sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture

23. La pêche et l'aquaculture comptent parmi les sous-secteurs les plus durement frappés par la pandémie, puisqu'ils ont été touchés à chaque étape de la filière, de la production à la commercialisation en passant par la transformation et le transport. On a assisté à des bouleversements profonds des modes de production, de vente au détail et de consommation des produits de la pêche et, plus généralement, de la demande, de l'offre et des prix.

24. Dans les pays du Maghreb, les activités liées à la pêche et à l'aquaculture ont considérablement diminué. Selon des études menées dans quatre pays, près d'un quart des personnes interrogées ont estimé que leur revenu avait chuté de 20 à 40 pour cent en raison de la baisse de la production. En ce qui concerne l'offre, la pêche en mer a été restreinte pour respecter les consignes de distanciation physique. Plus d'un tiers des personnes interrogées prévoyaient une perte financière comprise entre 40 et 60 pour cent pour l'année 2020¹⁰. S'agissant de la demande, le secteur a connu de grandes perturbations au niveau de la demande locale et internationale, en raison de la fermeture des restaurants et des hôtels et de la baisse des revenus des ménages. Certains éléments semblent indiquer que les habitudes de consommation ont évolué: les personnes interrogées en Afrique du Nord ont déclaré que les produits de la mer étaient un luxe et qu'ils n'étaient pas essentiels, ce qui laisse à penser que le sous-secteur pourrait être l'un des derniers à se remettre des répercussions de la covid-19.

25. Dans les pays du Golfe, l'offre, la demande et le commerce des produits de la mer ont été plus stables. À Oman, l'expérience menée avec Behar, toute première plateforme en ligne permettant d'acheter des produits halieutiques en provenance du marché central de gros d'Al Fulajj, illustre parfaitement comment tirer parti des innovations numériques pour maintenir en fonctionnement les chaînes d'approvisionnement, tout en respectant les mesures de lutte contre la covid-19.

Commerce agroalimentaire

26. Pour les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les échanges mondiaux de produits alimentaires suscitent de grandes préoccupations, car ils sont profondément liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau régional, du fait tant de la dépendance à l'égard des produits importés que des revenus tirés des exportations de forte valeur. Près de deux ans après le début de la pandémie, les chaînes de valeur agroalimentaires mondiales ont fait preuve d'une résilience remarquable, grâce aux efforts déployés par les gouvernements et les parties prenantes pour garder les marchés ouverts et préserver la fluidité des échanges, à la faveur de réserves alimentaires abondantes et de marchés céréaliers stables. Des mesures visant à limiter les échanges ont été prises dans la région et par des partenaires commerciaux clés, mais elles ont été rares et de courte durée. Les perturbations commerciales isolées, dues en grande partie à des problèmes logistiques, n'ont pas eu d'effet durable sur les chaînes d'approvisionnement du monde entier. Le commerce agroalimentaire a donc connu une chute brutale du volume des échanges de mars à mai 2020, suivie d'une nette reprise en V.

27. Malgré la continuité des échanges, la région reste profondément vulnérable et sujette aux chocs mondiaux liés au commerce agroalimentaire à moyen terme, et le restera aussi longtemps que la covid-19 continuera de faire planer l'incertitude sur les marchés. La région Proche-Orient et Afrique du Nord, qui est la plus dépendante des importations de produits alimentaires, a vu ses dépenses dans ce domaine augmenter en valeur réelle en 2020 par rapport à 2019. Parallèlement, dans un contexte de stabilité des disponibilités alimentaires, notamment de la production primaire dans la plupart des pays, la principale préoccupation concerne l'accès aux denrées alimentaires dans l'hypothèse où la récession perdurerait et où la demande et l'offre mondiales de produits alimentaires se trouveraient modifiées à plus long terme.

¹⁰ Source: Impact de la crise de covid-19 sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture dans quatre pays du Maghreb, <http://www.fao.org/3/cb2991fr/cb2991fr.pdf>.

Innovation numérique

28. Il ne fait aucun doute que la pandémie de covid-19 a bouleversé l'innovation numérique dans le secteur agroalimentaire. Néanmoins, elle a créé une occasion d'accélérer la transformation numérique. Une étude mondiale réalisée par l'association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile (GSMA) a permis de se pencher sur l'adoption d'outils numériques par les petits exploitants agricoles pendant la covid-19, et de constater que la demande d'outils numériques avait effectivement augmenté, notamment pour trois types d'outils¹¹. Tout d'abord, la demande de services de conseil numériques s'est accrue, car les consignes de distanciation physique et les restrictions relatives aux déplacements ont empêché le recours aux méthodes traditionnelles de vulgarisation et de conseil. De nouveaux outils ont vu le jour et de nombreux autres ont été adaptés, grâce à l'ajout de modules relatifs à la covid-19. Tel a été le cas pour les applications *El Mufeed* en Égypte et *Ma' Al Muzare'*¹² en Jordanie, qui ont été mises au point grâce au Portefeuille de services numériques de la FAO. Ensuite, la demande de services financiers numériques s'est accrue et, à ce titre, il convient de souligner que le rôle des gouvernements est essentiel pour favoriser l'inclusion financière. Enfin, les plateformes de commerce agricole en ligne se sont multipliées sous l'impulsion de la demande des consommateurs, tandis que de nombreux outils concernent les liens entre les marchés et les petits exploitants, ainsi que l'approvisionnement en intrants.

29. À de nombreux égards, le secteur privé est le chef de file en matière de développement du numérique dans le secteur agricole, mais le secteur public a aussi un rôle essentiel à jouer pour faciliter cette transformation et faire en sorte qu'elle aboutisse au renforcement de l'efficacité, de l'équité et de la durabilité, conformément aux objectifs plus généraux liés à la transformation des systèmes alimentaires. Son rôle consiste notamment à fixer des objectifs précis en matière de transformation numérique du secteur agroalimentaire dans le cadre de stratégies relatives à l'agriculture numérique, à accroître l'efficacité des services publics numériques destinés au secteur, et à œuvrer à la création d'un écosystème propice à l'investissement et à la recherche¹³.

IV. Sexe

30. Tout comme les autres crises, la pandémie de covid-19 n'est pas neutre en matière d'égalité des genres. Toutes les études réalisées l'année dernière montrent que les impacts socioéconomiques de la pandémie sont particulièrement importants pour les femmes et les filles de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, ce qui risque de creuser encore les inégalités entre les genres. On trouvera ci-après un aperçu des effets les plus palpables de la pandémie sur les femmes et les filles.

31. En raison des fermetures d'écoles et d'autres mesures prises pour freiner la propagation de la covid-19, les soins et les travaux domestiques non rémunérés réalisés par les femmes, notamment les responsabilités concernant la sécurité alimentaire et la nutrition, se sont accrus, alors qu'ils étaient déjà disproportionnés. Cette évolution pose problème, car les activités de soins non rémunérées constituent un frein majeur à la participation des femmes de la région au marché du travail, qui est la plus faible au monde (estimée à 20 pour cent en 2019 par l'Organisation internationale du Travail [OIT]). Selon l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), les femmes de la région arabe accomplissent cinq fois plus d'activités de soins non rémunérées que les hommes.

32. La pandémie de covid-19 a touché plus durement les travailleuses et les entrepreneuses, en raison de ses répercussions sur la possibilité d'un emploi décent et les perspectives entrepreneuriales,

¹¹ Source: GSMA 2021. COVID-19: Accelerating the Use of Digital Agriculture.

¹² *El Mufeed* et *Ma' Al Muzare'* relèvent du Portefeuille de services numériques de la FAO, application web phare hébergée sur la plateforme Google Cloud de la FAO, qui fournit des services de vulgarisation et de conseil, dont des messages clés sur la covid-19, aux acteurs du secteur agroalimentaire en Égypte, en Jordanie, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et au Sénégal.

¹³ Bahn, Rachel A.; Juergenliemk, Armine; Zurayk, Rami; Debroux, Laurent; Broka, Sandra; Mohtar, Rabi. 2021. Digital Revitalization of the Agrifood Sector in Mashreq. Focus on Iraq, Jordan, and Lebanon. Washington: Banque mondiale.

leur activité économique ayant tendance à être axée sur les secteurs informels et les secteurs en lien direct avec les consommateurs. En 2019, on estimait que 62 pour cent des femmes actives travaillaient de manière informelle et occupaient des emplois non déclarés et généralement dépourvus de la protection sociale et juridique minimale, tandis que 33 pour cent d'entre elles exerçaient une activité contribuant à l'entreprise familiale (donc non rémunérée)¹⁴. Les femmes de la région Proche-Orient et Afrique du Nord sont surreprésentées dans les deux catégories d'emploi informel les plus vulnérables: le secteur agricole et la main-d'œuvre domestique. Selon certaines enquêtes (par exemple, celle de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel [ONUDI]), les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, notamment les entreprises agroalimentaires, ont moins bien résisté à la crise, en premier lieu parce qu'elles ont un accès limité aux services financiers, ce qui empêche les femmes d'obtenir facilement des prêts visant à préserver leur entreprise en cas de récession économique. Le bouleversement des systèmes agroalimentaires a entraîné la disparition de nombreux emplois agricoles habituellement occupés par des femmes, comme les emplois de travailleurs journaliers ou saisonniers ou de vendeurs sur les marchés.

33. Les femmes sont plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. La FAO et CARE ont effectué des analyses sous l'angle du genre en Iraq et au Soudan et ont constaté que les revenus, les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition étaient les aspects les plus durement touchés par la covid-19. De nombreux ménages ont dû faire face à la situation en réduisant la quantité ou la qualité de la nourriture consommée, la priorité étant souvent accordée aux «hommes qui travaillent» plutôt qu'aux femmes. Selon les données obtenues au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) dans le cadre de l'étude, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à grave parmi les personnes interrogées est plus élevée chez les femmes dans les deux pays, en particulier au Soudan. Cet écart se retrouve dans toutes les classes d'âge et concerne aussi les ménages dirigés par des femmes. Dans nombre de pays, les services nutritionnels essentiels destinés aux enfants et aux femmes enceintes ont été considérablement réduits pendant la pandémie (selon le Programme alimentaire mondial [PAM]).

34. Les filles risquent davantage de se trouver en situation d'échec scolaire. Le taux d'abandon est plus élevé chez les filles, car celles-ci doivent parfois assumer des responsabilités familiales supplémentaires au lieu d'aller à l'école ou de suivre un enseignement à domicile. En outre, en raison de leur inclusion numérique généralement plus faible, les filles rencontrent des difficultés considérables pour accéder à l'apprentissage basé sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier dans les zones rurales. Selon l'Union internationale des télécommunications¹⁵ (UIT), le taux de pénétration d'internet chez les hommes est de 58,5 pour cent dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, contre seulement 44,2 pour cent chez les femmes, et cet écart ne cesse de se creuser. En raison de la détresse économique des ménages et de l'insécurité alimentaire, les filles peuvent également être exposées à un risque accru de mariage forcé ou de mariage précoce.

V. Mesures de protection sociale

35. Dès le début de la pandémie, il était évident que la protection sociale devait être élargie et qu'il fallait innover en la matière, les mesures de lutte contre la covid-19 ayant suspendu les moyens d'existence de millions de personnes qui vivaient de salaires précaires dans des secteurs liés à la consommation (tourisme, restauration, travail domestique, entre autres). La pandémie a mis en évidence des lacunes graves s'agissant de la couverture sociale d'un grand nombre de travailleurs indépendants et salariés, notamment du secteur agricole, qui, s'ils tombent malades, risquent de propager le virus faute de couverture ou de basculer dans la pauvreté en raison du ralentissement économique. Le système informel complique davantage la situation: 68,6 pour cent des emplois sont informels dans les États arabes, et 67,3 pour cent en Afrique du Nord. Les personnes travaillant dans le

¹⁴ Données disponibles à l'adresse suivante: <https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/Employment/barriers-women>.

¹⁵ ITU (2019), Measuring Digital Development. Facts and Figures 2019, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2019.pdf>.

secteur agroalimentaire, notamment les migrants, étaient particulièrement vulnérables aux mesures de confinement liées à la covid-19, car ils ne bénéficient d'aucune protection sociale et ont un statut informel. On estime que, dans la région arabe, 8,3 millions de personnes supplémentaires risquent de sombrer dans la pauvreté sous l'effet des répercussions économiques de la covid-19.

36. Tous les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord ont officiellement annoncé qu'ils avaient pris plusieurs mesures de protection sociale pour faire face aux impacts de la covid-19. Celles-ci comprennent des programmes relatifs à l'assistance sociale, à l'assurance sociale et au marché du travail, ainsi que des interventions visant à soutenir des populations en particulier (les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les travailleurs migrants)¹⁶. Ces mesures reposent sur les systèmes de protection sociale existants et consistent en une expansion verticale ou horizontale.

37. Il est intéressant de souligner que le développement de la protection sociale s'est accompagné d'innovations. Parmi les principaux processus ou outils innovants adoptés par les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, on peut citer les services en ligne de paiement des cotisations à la sécurité sociale (en Algérie, en Jordanie et en Tunisie); l'automatisation des paiements numériques (Jordanie – Fonds d'assistance national), les systèmes de procuration (Algérie et Maroc) et l'amélioration de l'accès aux points de paiement, notamment dans les zones rurales (Algérie, Égypte, Maroc, Syrie, Tunisie et Yémen); l'accroissement des inscriptions grâce à des plateformes en ligne nouvelles ou déjà en place (Égypte, Iran, Jordanie, Maroc et Syrie), à des lignes téléphoniques, à la messagerie et à l'application WhatsApp (Koweït et Maroc); et le recours à des entretiens téléphoniques pour évaluer les besoins.

38. Si les mesures de protection sociale ont connu un succès relatif, puisqu'elles se sont développées rapidement et à grande échelle, de nombreuses carences graves existent, à commencer par le fait que la marge de manœuvre budgétaire permettant de financer l'élargissement de la couverture est limitée. Nombreux sont les organismes des Nations Unies et les donateurs qui sont intervenus pour en assurer le financement. À l'heure actuelle, même si les pays s'engagent dans des réformes sérieuses visant à étendre la couverture aux travailleurs informels, leur action reste limitée dans le temps. En outre, la qualité des prestations est insuffisante, dans la mesure où celles-ci ne concernent pas toutes les indemnités nécessaires ou se heurtent à une forte inflation dans plusieurs pays. Les mesures de protection sociale adaptées à certains groupes marginalisés (les femmes, les réfugiés et les personnes déplacées) demeurent insuffisantes et des difficultés subsistent pour atteindre les personnes non déclarées, les personnes vivant dans des zones reculées et les travailleurs informels, en raison du caractère incomplet des registres, du nombre limité de points d'information et de la fracture numérique. Ainsi, on ignore encore les effets qu'aura l'élargissement de la protection sociale sur la réduction de la pauvreté et sur les groupes marginalisés ou vulnérables.

39. La pandémie a mis en lumière la nécessité de parvenir à une couverture sociale universelle dans les pays de la région, grâce à un certain nombre de moyens, à savoir: investir dans des dispositifs de protection sociale (transferts monétaires) visant à assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition, ce qui s'est avéré être un moyen efficace et viable d'élargir la couverture; réformer les régimes de protection sociale et renforcer le dialogue social, l'objectif étant de garantir l'accès des personnes travaillant dans les systèmes agroalimentaires; et investir dans le développement du numérique afin d'améliorer l'accès, de cibler les groupes marginalisés et les travailleurs informels, notamment dans les zones rurales et les zones reculées, et de renforcer le rapport coût-efficacité et la réactivité des régimes de protection sociale. La protection sociale peut être mise au service de l'inclusion économique et, partant, inciter à reconstruire en mieux de sorte que les systèmes alimentaires soient plus inclusifs et plus durables.

¹⁶ Source: Social protection responses to the COVID-19 crisis in the MENA/Arab States region <http://www.fao.org/social-protection/resources/resources-detail/en/c/1305111/>.

VI. Résumé et conclusion

40. Grâce aux engagements et aux initiatives des gouvernements visant à favoriser l'activité du secteur agroalimentaire et à éviter le recours à des mesures qui entraîneraient des restrictions ou des distorsions, les systèmes agroalimentaires et les échanges mondiaux y afférents ont jusqu'ici résisté aux chocs économiques causés par la pandémie et échappé à une crise de la sécurité alimentaire. Toutefois, la région Proche-Orient et Afrique du Nord est fortement tributaire des produits alimentaires importés, ce qui la rend vulnérable face aux chocs de l'offre sur les marchés alimentaires mondiaux.

41. Durant cette crise sanitaire qui perdure, la préoccupation première a donc concerné l'accès à la nourriture, dans un contexte de perte de revenus et de récession économique durable. Si la période de confinement qui s'est étendue de mars à juillet 2020 a particulièrement perturbé les acteurs et les activités des systèmes agroalimentaires, les conséquences sur la sécurité alimentaire et la nutrition ne se sont pas encore pleinement manifestées et restent à évaluer de manière approfondie.

42. Des efforts considérables ont été déployés sur deux fronts pour protéger les populations vulnérables: d'une part, l'élargissement des mesures de protection sociale et, d'autre part, l'innovation et l'adoption de nouvelles mesures. Il faut maintenant évaluer la portée des mesures prises et leur capacité de protéger les pauvres et les personnes vulnérables, sans compter qu'il faudra relever des défis de taille tant que la pandémie se prolongera et aussi longtemps que nécessaire pour se remettre de ses conséquences économiques. Les impacts socioéconomiques de la covid-19 ont été particulièrement graves pour les femmes et les filles de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, ce qui risque d'accroître encore les inégalités entre les genres. On en sait nettement moins sur les moyens d'existence des femmes dans le secteur agroalimentaire, ce qui suppose de mieux intégrer la dimension de genre dans le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 et les actions connexes.

43. Les systèmes agroalimentaires de la région sont en grande partie restés fonctionnels et ont fait preuve d'une certaine résilience, mais les facteurs de vulnérabilité ont été davantage mis en évidence et les producteurs, les intermédiaires et les consommateurs ont dû supporter le poids des nombreuses perturbations survenues. Le secteur agroalimentaire a été exempté des principales mesures d'endiguement, qui ont effectivement paralysé la plupart des secteurs de l'économie. Néanmoins, les dépenses liées à la recherche et aux transactions, ainsi que les efforts fournis pour adapter les modèles d'activité, trouver de nouveaux marchés ou des marchés de substitution, notamment pour les denrées alimentaires périssables, ont eu un coût, que les acteurs des systèmes agroalimentaires ont dû absorber.

44. Il est donc nécessaire d'investir davantage dans les systèmes agroalimentaires locaux, afin de les rendre plus productifs et plus efficaces, en se fondant sur des éléments scientifiques et factuels et en utilisant des innovations et des technologies adaptées, d'améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, de rendre ces systèmes plus écologiques et de créer de la valeur pour soutenir les revenus et l'emploi des jeunes et des femmes. Il convient d'accorder une attention particulière aux innovations qui permettent d'alléger la charge de travail des femmes. En outre, les pays de la région doivent élaborer des politiques commerciales appropriées, aussi bien pour les importations que pour les exportations, afin que le commerce soit un moteur de la sécurité alimentaire. Les politiques doivent en particulier être conçues pour atténuer les chocs liés à l'offre sur les marchés internationaux afin de garantir la disponibilité d'aliments sains et sans danger pour la santé.

45. Il faudra du temps et des ressources pour évaluer correctement l'impact à long terme de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires et les moyens d'existence des populations.